

## Innovateurs et réformateurs : technologies numériques pour l'école.

*MOTS-CLES : discours / innovateur / réformateur / école primaire / TIC*

---

Cette contribution, issue d'une thèse de doctorat, s'inscrit dans un flux de travaux sur la compréhension de l'innovation à l'école. Pour notre part, nous avons principalement prêté attention au travail des innovateurs depuis les débuts de l'informatique scolaire. Nous avons surtout cherché à connaître leurs opinions sur l'intégration des technologies de l'information et de la communication à l'école.

En effet, il nous semble que leur contribution à cette intégration est spécifique à leur position de praticiens dans l'école. Dans cette perspective, quelle est la place, le rôle de ces praticiens innovateurs ? Quels sont leurs opinions sur ce que doit devenir l'école avec ces technologies ?

### ***Cadre et problématique***

La jeune histoire de l'intégration de l'informatique dans le système scolaire est pleine de prises de positions en faveur ou à l'encontre des ordinateurs à l'école, de déclarations et de plans politiques, d'engagement des praticiens innovateurs... Cette informatisation dépend aussi des développements technologiques, et de la concurrence que se livrent les fabricants et les éditeurs sur ce marché.

Les questions d'informatique à l'école ne sont pas indépendantes des enjeux mondiaux liés au déploiement de ces technologies et du réseau internet. Il suffit de voir les débats au sein des associations d'enseignants qui ont lieu autour du logiciel libre, par exemple, pour voir que cette dimension n'est pas absente de leurs préoccupations.

Pour entrer dans cette recherche, nous sommes partis de l'idée que l'informatisation de l'école aura lieu, de toute façon, et qu'elle ne dépend pas des questions d'efficacité éducative des technologies informatiques. Nous nous sommes donc intéressés à ceux qui soutiennent l'intégration de ces technologies dans l'école. Dominique Felder les qualifie de « promoteurs des nouvelles technologies ».

En fait, les discours se mélangent et les vues sur l'école divergent entre les praticiens, les politiques et les entreprises. Nous n'avons pas affaire à un groupe homogène de « promoteurs », mais bien à des acteurs dont les objectifs sont différents selon qu'ils sont dans ou hors l'école.

Nous avons donc cherché à dépasser les descriptions et les déclarations faites, et à replacer les discours de chacun par rapport à des enjeux liés aux évolutions de l'école. Dans le cercle de ces

promoteurs, nous avons d'abord opposé deux figures : les réformateurs et les innovateurs.

Pour décrire la posture des réformateurs, nous nous sommes principalement appuyés sur l'analyse d'Anthony Giddens, pour avancer l'idée que les réformateurs de l'école ont une approche moderne, c'est-à-dire de rupture avec l'ordre scolaire traditionnel. Pour décrire celle des innovateurs, nous avons trouvé appui sur les travaux de Norbert Alter et de Françoise Cros, entre autres, pour poser comme hypothèse qu'ils ne portent pas, dans leurs discours, des projets de réformes du système scolaire. La contribution des innovateurs n'est donc pas du même ordre que celle des réformateurs. Nous les avons qualifié d'intégrateurs.

De ce point de vue, l'analyse de la position des enseignants innovateurs nous a semblé utile : ils ne travaillent pas pour une dérégulation de leur institution ; ils intègrent dans leurs pratiques à la fois les spécificités des TIC et leurs contraintes professionnelles.

### ***Les hypothèses***

Nos hypothèses portent sur la nature des discours de praticiens innovateurs. Notre analyse de contenu s'est donc centrée sur leurs discours.

En trois hypothèses, nous proposons :

- Que les discours des praticiens ne sont pas en rupture avec l'école, en ce sens, ils s'opposent à la révolution annoncée avec les nouvelles technologies.
- Que ces praticiens régulent eux-mêmes le déficit d'informations provoqué par l'intégration de ces technologies dans l'école.
- Qu'ils opèrent ainsi un retour sur la norme scolaire.

Une quatrième hypothèse propose l'idée que l'accompagnement institutionnel est dans une tension entre le respect des grandes orientations politiques et le besoin fonctionnel de normalisation des pratiques.

### ***Apports et perspectives***

D'une manière générale, nous avons cherché à décrire les enjeux liés à l'informatisation de l'école, à travers une analyse du contexte international, de discours politiques français, des instructions officielles, du paysage web scolaire.

Il semblerait qu'un certain nombre d'éléments soutiennent l'idée d'une intégration prochaine des technologies de l'information et de la communication dans les pratiques éducatives : les pressions internationales sur les systèmes éducatifs nationaux ; les intérêts commerciaux pour une généralisation du multimédia et de l'internet à l'école ; l'influence européenne à travers le plan « La société de l'information » ; la généralisation dans la société du réseau internet et, à terme, un recrutement massif d'enseignants avec des usages informatiques privés ; l'attente des parents d'élèves ; l'équipement progressif des écoles ; la présence de plus en plus forte des technologies de l'information et de la communication dans les programmes scolaires.

Dans cette recherche, nous avons tenté de montrer que les systèmes d'idées des réformateurs et des innovateurs, en œuvre pour les questions d'informatique à l'école, ne sont pas des

descriptions mais une exploitation de ces nouvelles technologies selon les objectifs de chacun.

Dans la première partie de la thèse, nous avons cherché à montrer la montée en puissance des pressions pour une ouverture vers le marché des systèmes éducatifs. Dans cette perspective, les technologies de l'information et de la communication servent d'instruments pour la réforme. Les innovateurs, quant à eux, ne sont pas porteurs d'un projet de réforme du système par les nouvelles technologies.

Nous avons mené une analyse de contenu sur trois types de témoignages de praticiens : un questionnaire d'enquête, un corpus d'articles collecté dans la presse professionnelle, des textes collectés sur des sites web d'école. Cette analyse de contenu nous a permis de mettre en valeur les idées pédagogiques des praticiens innovateurs :

- De l'enquête, ressort une réelle volonté d'affirmer l'outil banal, ordinaire en classe, transparent.
- L'analyse des articles fait principalement apparaître le souci de décrire les qualités pédagogiques de l'ordinateur, du point de vue des apprentissages, mais aussi dans la relation maître-élève.
- Les pages web font état d'une émergence des thèmes liés à l'utilisation de l'internet à l'école, d'ouverture de l'école sur le monde.

Introduire des ordinateurs à l'école provoque plusieurs incertitudes pour les enseignants, entre autres, du point de vue de leur utilité, de l'organisation de la classe, de leur maîtrise...

De ce point de vue, les innovateurs apportent des solutions efficaces mais dans leur contexte innovant. Ils sont dans une dynamique d'organisation de leur expérience, dans la continuité du système. Ils ne travaillent pas à réformer l'école, bien au contraire, ils adaptent les nouvelles données technologiques à leur cadre professionnel.

Nos résultats nous amènent à avoir une vue problématisée sur la posture des innovateurs, dans laquelle les pratiques sont déclarées banales et leur caractère exceptionnel souligné. Cela nous a conduit à dire que la banalité de l'ordinateur – sa transparence – est un projet que se donne l'école pour son intégration, plus qu'une réalité.

L'ordinateur n'arrive pas dans la classe sur des critères de rentabilisation ou de performance éducative. Il n'est pas conçu pour la classe. On doit lui trouver une place dans les activités scolaires. Il ne s'intègre que dans un processus lent de scolarisation. Les innovateurs en sont les agents les plus actifs et les plus créatifs.

Ces innovateurs constituent bien une minorité active, mais qui n'a pas d'influence directe sur les usages de la profession. Leur contribution relève aussi de la marge de liberté qu'ils prennent à l'égard du fonctionnement scolaire. Ce n'est pas, pour eux, une recherche de pouvoir à l'intérieur de l'organisation scolaire. Ils définissent, de leur point de vue, ce que doit être l'école avec les nouvelles technologies. Ce serait plutôt une prise de pouvoir de l'organisation scolaire sur ces technologies. Il s'agit là, peut-être, d'un point de résistance du système aux visions les plus radicales des réformateurs.

Il apparaît désormais, que, dans un contexte mondial, l'école ne soit plus destinée à rester

exclusivement sous contrôle national. Les réformateurs s'appuient sur les nouvelles possibilités offertes par les technologies de réseaux, pour proposer d'autres formes d'organisation scolaire. Ils s'appuient aussi sur le mythe d'une machine éducatrice.

C'est en précisant la place des innovateurs dans l'école, leur marge de liberté, que nous avons pu voir qu'ils ne sont pas des moyens au service de buts définis à l'extérieur de l'école.

Par leurs actions, ils défendent le principe d'une intégration active des technologies de l'information et de la communication, mais pas d'une remise en cause profonde du paradigme scolaire. Pour eux, ces technologies sont à instrumentaliser à l'intérieur de la relation éducative.

Ils s'inscrivent dans des dynamiques locales : faire la classe autrement, animer une équipe, mobiliser les parents, convaincre les collectivités... Ils jouissent d'une importante liberté d'action, et assument souvent d'être en marge du fonctionnement scolaire classique.

Les innovateurs poursuivent des objectifs qui leurs sont propres. Leur activité se situe, parfois en marge de la norme scolaire, parfois en phase. Nous le voyons avec l'évolution des politiques nationales en direction des nouvelles technologies depuis le début des années 1980. Ces politiques ont parfois légitimé et parfois marginalisé l'utilisation des ordinateurs en classe.

Nous entrons maintenant dans une période différente, où, dans notre cas, les politiques nationales sont fortement influencées par la politique européenne. Le plan "La société de l'information" invite les états membres de la communauté à engager des actions en faveur des technologies numériques en éducation et en formation.

Ce travail de recherche doctoral nous a permis de préciser les places respectives des différents promoteurs des technologies de l'information et de la communication à l'école et certaines dynamiques d'accompagnement. On peut se poser la question de savoir si l'imposition actuelle, à travers l'équipement significatif des écoles, l'entrée en masse des différentes utilisations de l'ordinateur dans les programmes de l'école, l'ouverture de ressources scolaires sur le web, rendra raison aux innovateurs, ou si elle signe déjà les premiers pas d'une réforme profonde de l'école ?

Dans la continuité de ce travail de recherche, nous pensons nécessaire de nous intéresser à l'étude des dynamiques de terrain pour la scolarisation des technologies informatiques, leur généralisation dans les usages. Cette scolarisation relève d'une transformation des pratiques innovantes plus que d'une intégration directe des pratiques d'innovateurs. L'analyse du terrain et de ses réactions peut nous renseigner sur ce que l'école fera, à terme, des technologies numériques et sur ses évolutions propres.

Nous concluons donc en nous interrogeant sur les modalités de généralisation des technologies numériques. Les problématiques qui sont liées à ce processus de scolarisation de l'informatique se démarquent de celles liées à l'innovation dans l'école. Il ne s'agit plus, dans ce cas, de traiter des conditions particulières de pratiques exceptionnelles, mais des conditions de généralisation à l'échelle de toute une profession.

## **REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES**

ALTER, N. *L'innovation ordinaire*. Paris : PUF, 2001.

BARDIN, L. *L'analyse de contenu*. Paris : PUF, 2001.

BARON, G.L., BRUILLARD, E. *L'informatique et ses usagers dans l'éducation*. Paris : PUF, 1996.

BÉZIAT, J. *Technologies informatiques à l'école primaire. De la modernité réformatrice à l'intégration pédagogique innovante. Contribution à l'étude des modes d'inflexion, de soutien, d'accompagnement de l'innovation*. Thèse de doctorat en sciences de l'éducation sous la direction de G.-L. Baron, Paris : Université Paris V René Descartes, 2003.

Commission des Communautés européennes. *Introduction des nouvelles technologies de l'information dans l'éducation*. Bruxelles : Task Force : Ressources Humaines, Éducation, Formation et Jeunesse, Rapport 1983-1987.

Commission des communautés européennes. *Penser l'éducation de demain. Promouvoir l'innovation avec les nouvelles technologies*. Bruxelles : Rapport de la Commission au Conseil et au Parlement européen, 2000c.

Commission des communautés européennes. *Les objectifs concrets futurs des systèmes d'éducation*. Bruxelles : Rapport de la Commission, 2001b.

Commission des Communautés européennes. *Plan d'action eLearning. Penser l'éducation de demain*. Bruxelles : Communication au Conseil et au Parlement européen, 2001c.

Commission européenne. *Le chemin de l'Europe vers la société de l'information. Un plan d'action*. Bruxelles : Office des publications officielles des Communautés européennes, 1994.

CROS, F. *L'innovation à l'école : forces et illusions*. Paris : PUF, 1993.

CROZIER, M., FRIEDBERG, E. *L'acteur et le système*. Paris : Éditions du Seuil, 1981.

CUBAN, L. *Oversold & underused. Computers in the classroom*. Cambridge (Mass., États-Unis) : Harvard University Press, 2001.

GIDDENS, A. *Les conséquences de la modernité*. Paris : L'Harmattan, 1994.

MOSCOVICI, S. *Psychologie des minorités actives*. Paris : PUF, 1996.

OCDE. *L'école de demain. Réseaux d'innovation. Vers de nouveaux modèles de gestion des écoles et des systèmes*. Paris : OCDE, 2003.

OECD/OCDE. *New developments in educational software and multimedia*. CERIS/SFT, background paper, Prepared for the OECD Ministerial Conference : "A Borderless World : Realising the Potential of Global Electronic Commerce", 1998.